Esclave sexuelle à 13 ans, verdict pour son bourreau congolais aujourd'hui

24/10/2017 à 15h58

Depuis vendredi, Bamo Malumba, 54 ans, est jugé devant la cour d'assises de Paris pour viols sur mineure par personne ayant autorité. *Le Parisien* rapporte les propos de la victime, hier, à la barre.

La jeune femme, née en République démocratique du Congo est envoyé en France en 2006, à l'âge de 12 ans sous une fausse identité. On lui promet qu'elle va y rencontrer son père et faire des études. Elle est d'abord accueillie chez une tante puis séjourne à l'hôpital où on lui diagnostique un fort diabète. Elle est violée une première fois par "un oncle". Un juge la place donc chez son soi-disant père.

La jeune fille dort dans le lit de cet homme, "au bout d'un mois, un jour, je me suis réveillée. Il était en train de me pénétrer. Il m'a expliqué que c'était normal. C'est devenu une habitude, je ne disais pas non. Je ne sentais plus rien", a-t-elle confié à une psychologue. La jeune femme tombe enceinte à l'âge de 14 ans et avorte.

Pendant toute son adolescence, elle séjourne dans des foyers, à l'hôpital, dans des hôtels. Son "père" lui procure du cannabis et lui impose des sex-toys et de regarder des films pornographiques. Elle fugue plusieurs fois mais retourne toujours chez lui : "Je ne savais pas où aller. Je ne voulais pas devenir l'enfant de l'Etat qui n'a pas de famille." Aujourd'hui, la jeune femme espère être "reconnue en tant que

victime”. Le verdict est attendu aujourd’hui. (…)

www.lefigaro.fr